

**Document d'aide à l'élaboration du volet 2 du projet d'école  
Culturel et Artistique  
«Le Parcours Culturel de l'élève»**

**Définition du parcours culturel :**

Un parcours culturel c'est l'acquisition de connaissances et de références artistiques ainsi que l'appropriation de démarches par l'élève, soutenues par la rencontre sensible des œuvres et le travail en partenariat. Ce parcours doit être progressif, continu et organisé à l'échelle de la scolarité de l'élève.

Cet enseignement, qui concerne toutes les disciplines, sollicite plus particulièrement les enseignements artistiques et l'histoire. Il s'appuie sur les périodes historiques étudiées en cours d'histoire à chacun des niveaux du cursus scolaire.

**ETAPE 1 : ETAT DES LIEUX**

◆ **CONNAISSANCE DU CADRE INSTITUTIONNEL**

**A – Connaissance des textes officiels**

- Développement de l'éducation artistique et culturelle [BO n° 19 du 8 mai 2008](#)
- Horaires et Programmes d'enseignement de l'école primaire [BO n°3, 19 juin 2008](#)
- Organisation de l'enseignement de l'histoire des arts [Encart BO n° 32 du 28 août 2008](#)

**B – Connaissance des objectifs et documents départementaux ou régionaux (non exhaustifs)**

- Le site départemental arts et culture départemental humaniste <http://www.ac-grenoble.fr/arts-culture-humaniste74/spip.php?rubrique5>
- La grille de programmation Parcours culturel de l'élève <http://www.ac-grenoble.fr/arts-culture-humaniste74/spip.php?article419>
- Itinéraire artistique et culturel de l'élève et outils pour la classe et l'élève <http://www.ac-grenoble.fr/arts-culture-humaniste74/spip.php?article420>
- Le document « Annuaire des intervenants » <http://www.ac-grenoble.fr/arts-culture-humaniste74/spip.php?rubrique4>
- Les parcours locaux d'éducation artistique <http://www.ac-grenoble.fr/arts-culture-humaniste74/spip.php?rubrique186>
- Les pistes pédagogiques proposées par le groupe Arts et culture humaniste 74 <http://www.ac-grenoble.fr/arts-culture-humaniste74/spip.php?rubrique183>
- Le document « Annuaire des intervenants » <http://www.ac-grenoble.fr/arts-culture-humaniste74/spip.php?rubrique4>
- Les ressources pédagogiques recensées sur le site de l'académie de Lyon : <http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/arts-culture/spip.php?article339>

**C – Documents et sites ressources nationaux**

- Documents pédagogiques de Eduscol :
  - [http://media.eduscol.education.fr/file/Programmes/59/4/HistoireArts\\_Liste\\_oeuvres\\_114594.pdf](http://media.eduscol.education.fr/file/Programmes/59/4/HistoireArts_Liste_oeuvres_114594.pdf)
  - <http://www.histoiredesarts.culture.fr/>
  - <http://www.histoiredesarts.culture.fr/notices/primaire>

◆ **INVENTAIRE DES LIEUX ET RESSOURCES PROCHES DE L'ECOLE**

**Pour compléter l'inventaire des ressources indiquées sur le site départemental, chaque école (ou circonscription) peut utilement recenser**

**A - Structures et Lieux Ressources culturelles**

- Proches de l'école
- Départementaux

- Régionaux

*Exemples de lieux et structures :*

*Musées, Salles d'exposition, Galeries du Réseau d'espaces art actuel (implantés en collèges et lycées), Cinémas, Éléments de patrimoine historique et architectural (églises, maisons, ponts, lavoirs, monuments, sites archéologiques...), Bibliothèques et Médiathèques, Théâtres et salles de spectacles, Jardins, Écoles de musique, opérations nationales telles que poésie en liberté, musique Prim.*

## **B - Opérations et Dispositifs mis en place dans le département**

*Exemples de dispositifs :*

*Classes Chantantes, École et cinéma, Adoptez un monument, Résidences d'artistes, Classes à PAC, Ateliers artistiques, Classes culturelles, Réseau d'espaces art actuel, CAUE, Animage*

## **C - Ressources internet**

- [Le portail de l'histoire des arts](#)
- [Sitographie du Ministère de la Culture](#)
- [http://www.netvibes.com/histoiredesarts#Musees\\_et\\_banques\\_d%27images](http://www.netvibes.com/histoiredesarts#Musees_et_banques_d%27images)

## **D – Centres ressources documentaires départementaux**

CDDP : <http://www.crdp.ac-grenoble.fr/cddp74/spip.php?rubrique32>

### ◆ **ETAT DES LIEUX DES RESSOURCES HUMAINES**

## **A – Identification des compétences des enseignants et des besoins en formation**

## **B – Identification des personnes ressources départementales**

- Conseillers pédagogiques de circonscription
- Conseillers pédagogiques départementaux
- Partenaires des ressources des Services éducatifs

### ◆ **AIDES POSSIBLES AU FINANCEMENT**

- Mairie, Communauté de communes, Association de parents d'élèves, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Conseil général,...

## **ETAPE 2 : CONSTRUCTION DU PARCOURS**

L'équipe d'école met en place son Projet artistique et culturel pour construire le Parcours de l'élève, en tenant compte des projets artistiques et culturels menés les années précédentes et des apprentissages mis en place. Il s'agit également de penser à la valorisation des rencontres artistiques et culturelles : cahier de vie, classeur, didapage. (ex : <http://www.pedagogie91.ac-versailles.fr/spip.php?article360> )

L'équipe pédagogique veille à la cohérence et à la continuité du Parcours et des apprentissages.

Elle s'appuie pour cela sur les objectifs officiels nationaux (Culture humaniste et Histoire des arts) et sur les ressources dont l'école peut disposer localement ou sur le département. Elle n'oublie pas non plus les lieux nationaux de référence.

**Attention : si chaque classe mène un axe culturel et artistique fédérateur autour d'un art, il convient de maintenir une pratique artistique régulière en chant choral, en arts visuels ainsi qu'un travail en littérature...**

## **ETAPE 3 : EVALUATION**

Les évaluations se situent au niveau des compétences et connaissances à atteindre :

- en Culture humaniste
- en Histoire des arts
- dans les autres disciplines qui auront été connectées au Projet

Se référer au document « Pratique artistique et histoire des arts proposées par le département de l'Isère »